



Points de rencontre d'urgence (PRU)

Dans l'éventualité où notre Commune serait touchée par une catastrophe ou une situation d'urgence du type séisme ou blackout, la mise en place de points de rencontre d'urgence (PRU) a été préconisée par les autorités fédérales et cantonales.

Avec au minimum 1 PRU par commune, la population valaisanne devrait pouvoir compter sur 250 PRU. Ils ont pour objectif de servir de points relais afin de :

- Fournir les informations importantes
- Assister les personnes qui s'y présentent (médical de base, technique...)
- Faire le lien avec les centrales d'urgence (117 / 118 / 144)
- Accueillir les personnes en mesure de fournir de l'aide

À Vérossaz, le PRU est situé à la caserne des pompiers (local du feu, route de la Forêt 28). Son ouverture (totale ou partielle) n'interviendrait qu'en cas de catastrophe et serait annoncée par la commune via le canal le plus approprié en fonction de la situation.

Les habitants de Daviaz peuvent se rendre au PRU Vérossaz, soit à celui de de Massongex, situé à la salle polyvalente (Route du Chablais 10)

Pour plus d'informations :

- Recensement national des PRU : <https://www.pointrencontreurgence.ch/>
- Consignes de comportement en cas de catastrophe : <https://www.vs.ch/web/sscm/documentation>
- Application nationale : <https://www.alert.swiss//>
- Système d'alarme au voisinage de la commune de Vérossaz (envoi gratuit de SMS, courriel et appels en cas d'incident grave sur le territoire communal)



POINT DE
RENCONTRE
URGENCE

